



La collecte et le traitement des déchets constituent une compétence historique de la communauté urbaine de dunkerque. Première collectivité à avoir mis en place le tri sélectif sur son territoire, la CUD s'est dotée d'outils innovants permettant le traitement et la valorisation des déchets (TRISELEC, le centre de valorisation énergétique, le centre de valorisation organique).

LA POLITIQUE DÉCHETS

Au fil des années la CUD s'est engagée dans une démarche - qui a pris corps à travers la charte pour un territoire responsable et exemplaire.

LES DIFFÉRENTS MODES DE COLLECTE DES DÉCHETS

Que met-on dans les poubelles vertes, bleues et marrons ? Où jeter vos déchets en verre ? Qu'est-ce que le compostage individuel et collectif ?

LES DÉCHÈTERIES

4 déchèteries vous accueillent toute l'année. En 2014, y ont été déposées 34 834 tonnes de déchets.

LES ENCOMBRANTS

Qu'est ce qu'un encombrant ? Que puis-je en faire ? Quels sont les différents moyens de s'en débarrasser ?

LA COLLECTE DES BACS

La Communauté urbaine de Dunkerque adapte aujourd'hui le rythme de ramassage des bacs de collecte des déchets à vos usages.

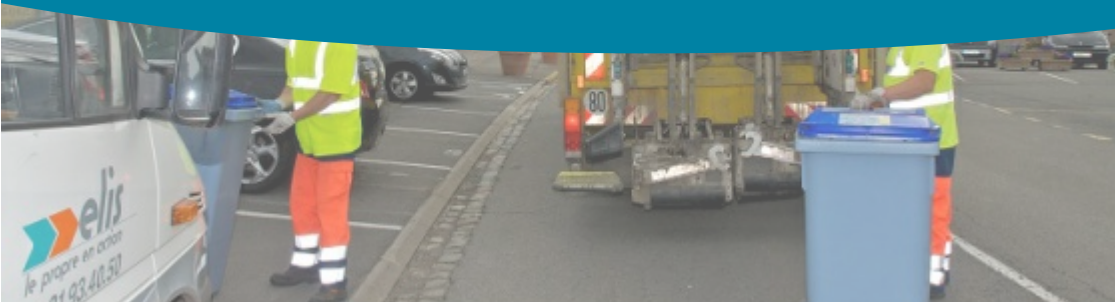
LA RÉDUCTION ET LE RÉEMPLOI

Je vends, je donne, je répare, je réutilise sur le territoire...



LA VALORISATION DES DÉCHETS

Une fois collectés, les déchets sont transférés vers trois destinations principales pour être valorisés



Une question ? Un problème ?

Contactez-nous au **0 800 22 45 57** (n° vert gratuit) du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser votre message sur le répondeur.

LE COACH TRI

Bleue ou marron ? Pour améliorer la qualité du tri, votre poubelle bleue est régulièrement contrôlée. Continuez et engagez-vous en signant la charte du tri sélectif.



ECO-ÉVÈNEMENT

